
Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2024

Cote du document: EB 2025/144/R.24/Rev.1

Point de l'ordre du jour: 18

Date: 14 mai 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document.

Questions techniques:

Hernán Alvarado

Vice-président adjoint et Responsable des finances en chef
Département des opérations financières
courriel: h.alvarado@ifad.org

Allegra Saitto

Directrice et Contrôleuse
Division du Contrôle financier
courriel: a.saitto@ifad.org

Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2024

I. Introduction

1. Le présent document a pour objet de fournir un complément d'information relatif aux états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. L'analyse qu'il propose porte sur les activités principales du FIDA telles qu'elles ressortent des états financiers le concernant uniquement; y figurent des détails et des commentaires de la direction concernant les principaux chiffres et tendances.

II. Contexte financier extérieur et intérieur

2. En 2024, le contexte extérieur a été marqué par une volatilité générale des taux d'intérêt sur les marchés, imputable entre autres difficultés à la poursuite des conflits et l'instabilité.
3. Le taux de change entre droit de tirage spécial (DTS) et dollar des États-Unis (USD) a diminué, passant de 1,344 au 31 décembre 2023 à 1,302 à la fin de l'année 2024.
4. Le FIDA a continué de mener des opérations axées sur la sécurité alimentaire et l'éradication de la pauvreté rurale.
5. En février 2024, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 235/XLVII relative à la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13). Les annonces de contribution faites pour ce cycle ont atteint un montant record de 1,4 milliard d'USD au 31 décembre 2024.
6. Les opérations et la situation financière du FIDA sont stables, et tous les indicateurs financiers ont été maintenus dans les limites établies. En 2024, compte tenu de sa bonne capitalisation, de sa situation de trésorerie, de son cadre de gestion des risques et de l'appui de ses États membres, le FIDA a obtenu la confirmation de sa note AA+ (assortie de perspectives stables) auprès des agences Fitch Ratings et Standard & Poor's.

III. Chiffres clés et ratios

7. La résolution sur FIDA13 a été adoptée en février 2024, et le cycle a pris effet en août 2024, après dépôt des instruments de contribution, qui ont porté le solde de fonds propres à 11,2 milliards d'USD (contre 10,4 milliards d'USD en 2023). La position nette globale en fonds propres s'élevait à 8,3 milliards d'USD au 31 décembre 2024 (contre 7,9 milliards d'USD au 31 décembre 2023).
8. La viabilité financière à long terme continue de faire l'objet d'un suivi rigoureux. Le ratio des prêts improductifs est resté pratiquement stable à 2,4% en 2024, contre 2,3% en 2023.
9. Au cours de l'exercice, le FIDA a accordé à la Somalie un allégement intégral de sa dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), moyennant l'appui d'une contribution compensatoire supplémentaire de 8,5 millions d'USD versée par le Fonds fiduciaire pour l'allégement de la dette des pays pauvres très endettés¹.
10. Au cours de l'exercice 2024, le Fonds a approuvé de nouveaux projets (prêts et dons) pour un montant total de 2,0 milliards d'USD. Les décaissements au titre des projets se sont élevés à 931 millions d'USD. Les dépenses de fonctionnement sont restées en dessous du seuil de 2% du montant total des actifs.

¹ L'Allemagne, la Belgique, l'Italie et la Suède avaient déjà apporté un appui pour apurer les arriérés de la Somalie.

11. Le tableau 1 présente un récapitulatif des principaux résultats financiers.

Tableau 1
Principaux résultats financiers
(en millions d'USD)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Total de l'actif	11 195	10 567	10 240	10 596	9 883	9 399
Contributions à la reconstitution des ressources (fonds propres)	11 225	10 373	10 185	10 104	9 170	9 073
Encours des prêts	8 451	8 367	7 998	8 111	8 050	7 501
Montant net des fonds propres/encours des prêts	98,4%	94,7%	99,6%	105,8%	102,0%	107,0%
Financements approuvés au titre de projets	2 053	532	1 043	892	824	1 671
Décaissements	931	898	934	906	778	855
Dépenses de fonctionnement/total des actifs (sur une base annuelle)	1,8%	1,9%	1,9%	1,8%	1,7%	1,8%

12. Malgré le solde négatif des bénéfices non distribués, le montant global net des fonds propres du FIDA est positif; fin 2024, il représentait 74,3% du montant total des actifs en valeur nominale. Fin 2024, le montant total des actifs du FIDA (11,2 milliards d'USD) était suffisant pour couvrir le montant total du passif (2,9 milliards d'USD), les engagements relatifs aux prêts non décaissés (4,5 milliards d'USD) et les engagements au titre des dons non décaissés (0,9 milliard d'USD).
13. Au 31 décembre 2024, tous les paramètres de risque financier se situaient à l'intérieur des limites établies par les politiques ou contrats du FIDA. Les ratios financiers sont présentés dans le tableau 2 ci-après.

Tableau 2
Ratios financiers
(en pourcentage)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	Seuil
Fonds propres/total des actifs	101,1	99,2	100,4	96,2	93,7	97,5	s.o.
Dette/fonds propres disponibles	31,4	29,0	24,9	19,5	14,6	9,8	< 50
Liquidités/actifs	16,2	15,2	14,0	13,3	11,8	10,7	s.o.
Couverture du service de la dette	22,8	21,7	10,5	6,8	4,1	1,2	s.o.

IV. Gestion des risques

14. **Adéquation des fonds propres.** Le principal indicateur d'adéquation des fonds propres utilisés en interne est le ratio de fonds propres utilisables. Ce ratio permet de déterminer le degré d'emploi des fonds propres du FIDA et le volume de ressources disponibles pour les engagements futurs. Pour assurer au Fonds une solide capitalisation et le maintien d'une bonne note de crédit en permanence, la trajectoire d'utilisation des fonds propres est gérée dans les limites imposées par des seuils de tolérance appropriés, qui garantissent que le FIDA dispose de suffisamment de fonds propres pour couvrir les pertes prévues et imprévues liées aux risques essentiels et autres inhérents à ses opérations. Au 31 décembre 2024, le ratio d'endettement (dette/fonds propres disponibles) était de 31,3%, soit parfaitement dans les limites fixées; il fait l'objet d'un suivi attentif.

15. **Risque de liquidité.** La situation de trésorerie du Fonds respectait les seuils définis en la matière. À la fin du quatrième trimestre de 2024, les liquidités représentaient 16,2% du total des actifs. Le FIDA a également continué de respecter les ratios prudentiels internes en matière de liquidités et les exigences des agences de notation.
16. **Risque de taux d'intérêt.** Ce risque est défini comme le potentiel de pertes résultant de mouvements défavorables des taux d'intérêt du marché. Il est atténué par la réduction de l'asymétrie de duration entre les actifs (portefeuille de placements et portefeuille de prêts) et les éléments de passif (ressources empruntées). Le tableau 3 ci-après présente un récapitulatif de la marge d'intérêt sur la période 2019-2024.

Tableau 3
Marge d'intérêt
(en milliers d'USD)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Produit des prêts	131 729	123 572	79 638	68 084	70 158	68 669
Produit net des placements	84 662	78 075	5 909	6 257	7 295	23 716
Charges d'intérêt des prêts	(96 179)	(77 506)	(17 028)	(3 346)	(1 164)	(1 054)
Marge d'intérêt	120 213	124 141	68 519	70 995	76 289	91 331
Marge d'intérêt/actifs productifs	1,2%	1,4%	1,2%	0,9%	0,9%	0,8%

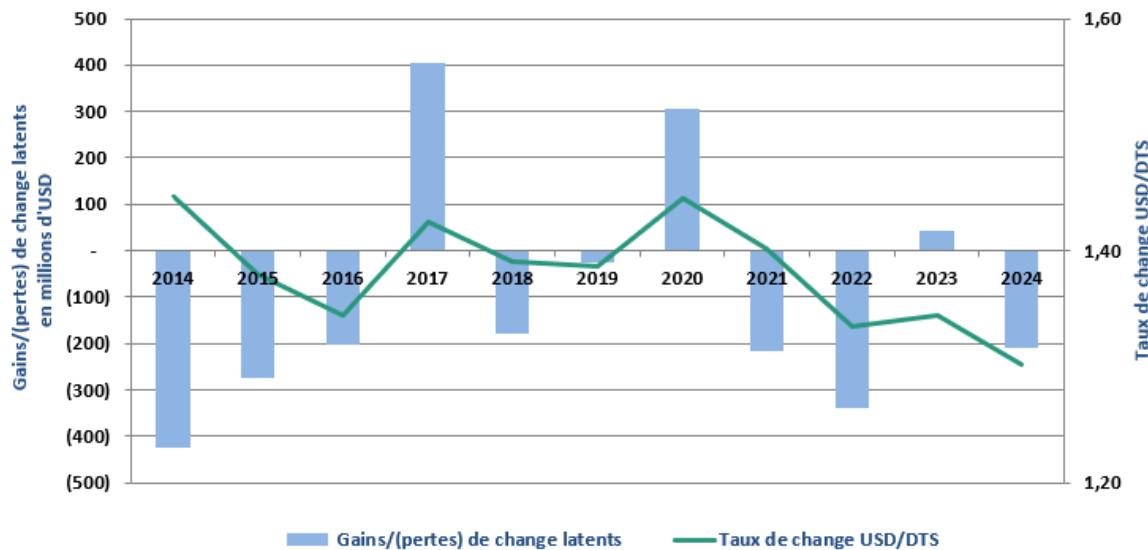
17. En 2024, le FIDA a reçu un total de 308,6 millions d'USD provenant d'une tranche supplémentaire d'un prêt concessionnel de partenaire au titre de la Douzième reconstitution des ressources (FIDA12) et de placements privés supplémentaires. Pour atténuer les risques de change et assortir les devises et les actifs à financer, le FIDA a conclu deux swaps de devises. Pour ce qui est du risque de taux d'intérêt, le FIDA a conclu deux swaps pour faire concorder la structure du taux d'intérêt applicable à son passif avec celle qu'il applique lui-même aux prêts à des conditions ordinaires, c'est-à-dire un taux variable plutôt que fixe. Le FIDA applique la comptabilité de couverture prévue par la Norme internationale d'information financière 9 (IFRS 9) à chaque relation de couverture prise séparément, lorsque les conditions énoncées par la norme sont remplies. Le tableau 4 décrit l'ajustement de couverture de l'obligation et la variation à la juste valeur des swaps, qui sont très proches l'un de l'autre (ou sont similaires).

Tableau 4
(en milliers d'USD)

31 décembre 2024	Valeur notionnelle	Éléments de passif en valeur de couverture	Ajustement de la couverture sur les dérivés
Swaps de devises à taux variable	(323 330)	3 054	(6 535)
Couverture de la juste valeur face au risque de taux d'intérêt	(303 550)	(8 874)	8 435

18. **Risque de change.** Le FIDA conduit ses opérations dans diverses monnaies, et ses livres comptables sont tenus en dollar des États-Unis. La conversion de la valeur des actifs en dollar des États-Unis aux fins d'information a invariablement généré des mouvements de change qui apparaissent comme des pertes ou des gains latents dans l'état du résultat global du FIDA. Les fluctuations du taux du dollar des États-Unis par rapport aux autres monnaies et, en particulier, par rapport au taux de change du DTS ont toujours été source de volatilité dans les comptes du FIDA. Les fluctuations de change se sont jusqu'à présent compensées, comme le montre la figure 1 ci-après.

Figure 1
Évolution des gains/(pertes) de change latents dus aux fluctuations du taux de change USD/DTS entre 2014 et 2024



19. En 2024, le droit de tirage spécial s'est déprécié d'environ 3,1% par rapport au dollar des États-Unis (passant de 1,344 à la fin de 2023 à 1,302 au 31 décembre 2024). Le taux de change USD/EUR a baissé, passant de 1,104 à la fin de 2023 à 1,035 au 31 décembre 2024. Fin décembre 2024, les pertes de change latentes se chiffraient à 209,9 millions d'USD. Le tableau 5 fournit quelques précisions sur les principaux facteurs déterminants.

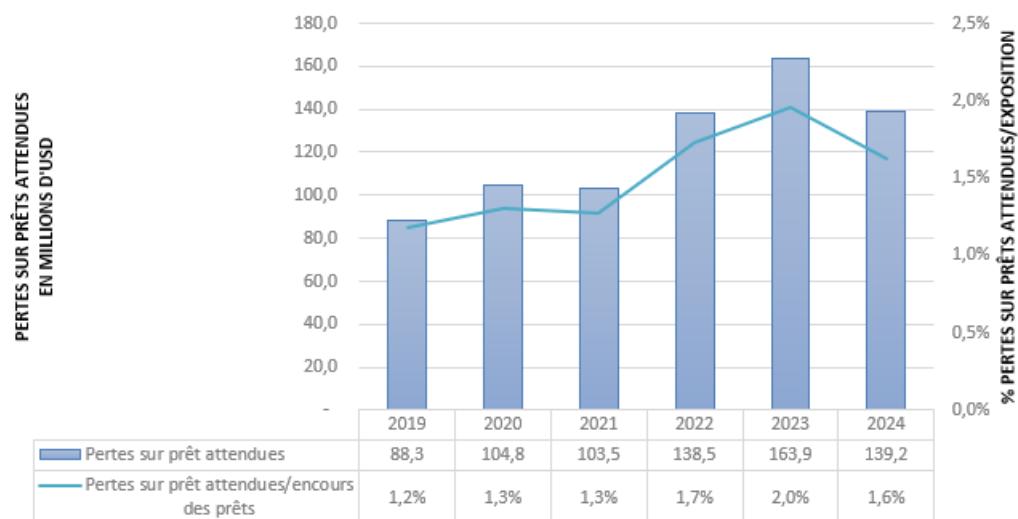
Tableau 5
Variations de change
(en millions d'USD)

De janvier à décembre 2024	
Liquidités et placements	(52,8)
Engagements au titre des prêts	87,2
Autres sommes à recevoir et à payer	2,8
Prêts et dons	(247,2)
Total	(209,9)

20. Pour atténuer le risque de change, le FIDA veille à ce que les engagements contractés au titre des prêts et des dons non décaissés aient pour contrepartie des actifs libellés en devises du panier du DTS. Par conséquent, les exigences en fonds propres pour couvrir le risque de change sont calculées à partir de la position nette des actifs et des passifs dans chaque monnaie. Les fonds propres exigés à cette fin sont déterminés sur la base d'une simulation historique de chaque taux de change. Le bilan du FIDA reste largement libellé en DTS. Les actifs octroyés en euro sont presque entièrement couverts par des passifs libellés dans la même monnaie. En conséquence, la différence dans cette monnaie reste relativement faible. Pour protéger son profil de liquidité à court terme contre les fluctuations du risque de change, le Fonds veille à ce que la composition par monnaie de ses entrées de fonds prévues concorde avec celle de ses sorties de fonds pour les 24 mois à venir. Le FIDA détient suffisamment de fonds dans chaque monnaie pour financer les sorties nettes prévues pour les 24 mois à venir, compte tenu du niveau de tolérance de 10%.

21. **Risque de crédit.** Le risque de crédit fait l'objet d'un suivi étroit. On trouvera des informations ventilées par région dans l'annexe.
22. Le Fonds jouit du statut de créancier privilégié et applique plusieurs mesures pour réduire le risque de défaut de paiement dans le cadre de ses opérations. Il peut notamment suspendre les décaissements des prêts dont le remboursement accuse un retard de plus de 75 jours (après le différé d'amortissement) et interrompre les décaissements relatifs à l'ensemble du portefeuille du pays concerné. Comme susmentionné, fin décembre 2024, le ratio des prêts improductifs (calculé à partir de l'encours total des prêts improductifs par rapport à l'encours total du portefeuille de prêts) était resté presque stable à environ 2,4% (contre 2,3% fin 2023). On trouvera des informations complémentaires dans l'annexe.
23. Le calcul des pertes de crédit attendues est fondé sur des pondérations probabilistes, la valeur-temps de l'argent et les meilleures informations prospectives incluant les tout derniers indicateurs macroéconomiques disponibles. La notion de pertes de crédit attendues repose sur un modèle comportant trois catégories tenant compte de l'évolution de la qualité du crédit depuis l'émission ou la comptabilisation initiale de l'instrument financier, c'est-à-dire depuis la date à laquelle les conditions de décaissement ont été satisfaites (pour les prêts). Le statut de créancier privilégié du FIDA reste solide, car les pays honorent le service de la dette du FIDA dans les délais impartis, et ce malgré les tendances macroéconomiques et les évaluations des agences de notation. La figure 2 présente l'évolution des pertes de crédit attendues sur la période 2019-2024. Fin 2024, ces pertes attendues représentaient 1,6% du solde de l'encours des prêts (contre 2,0% fin décembre 2023).

Figure 2
Évolution des pertes de crédit attendues (2019-2024)



24. Fin décembre 2024, la provision pour pertes de crédit avait diminué, s'établissant à 139,2 millions d'USD, contre 163,9 millions d'USD en 2023 (voir le tableau 6 ci-après). Cette baisse est imputable à un faisceau de facteurs, notamment:
 - des scénarios macroéconomiques intégrant les effets des conflits et de l'instabilité;
 - des améliorations de la solvabilité de certains pays (Niger), qui grâce au remboursement d'arriérés sont passés de la catégorie 3 à la catégorie 2; cela a été partiellement compensé par une certaine détérioration de la solvabilité de pays ayant basculé dans la catégorie 3 (comme le Myanmar et le Gabon).

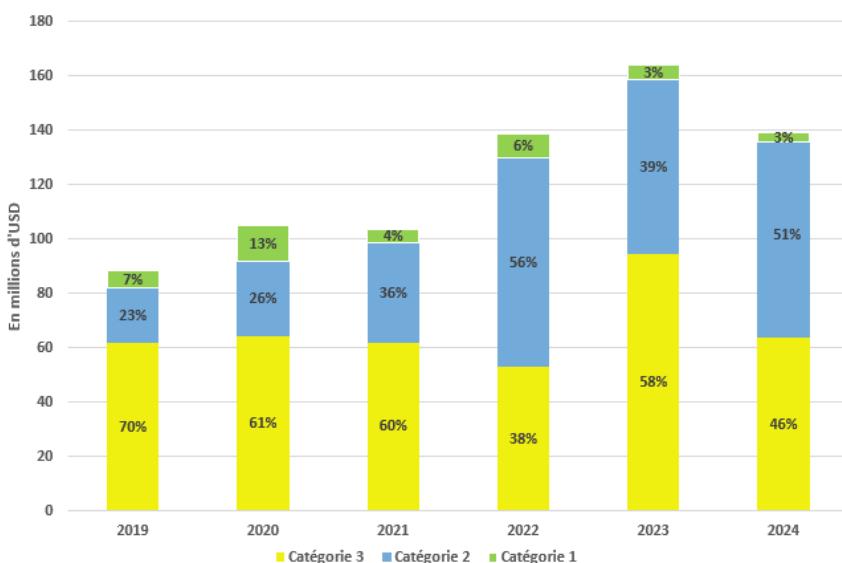
Tableau 6
Exposition et provision pour pertes de crédit, par catégorie
(en millions d'USD)

Catégorie	Décembre 2024			Décembre 2023			Différence	
	Exposition	%	Provision	Exposition	%	Provision	Exposition	Provision
Catégorie 1	7 520,7	66,8%	3,7	7 840,8	68,7%	5,2	(320,1)	(1,5)
Catégorie 2	3 465,3	30,8%	71,7	3 256,0	28,5%	64,3	209,3	7,4
Catégorie 3	268,1	2,4%	63,8	314,4	2,8%	94,4	(46,3)	(30,6)
	11 254,1		139,2	11 411,2		163,9	(157,1)	-(24,7)

- **Catégorie 1 – prêts productifs.** La provision pour pertes sur prêt a été calculée à l'horizon requis d'un an. Dans l'ensemble, l'exposition au risque de crédit dans la première catégorie a diminué en raison du passage de certains pays dans la deuxième catégorie.
- **Catégorie 2 – prêts sous-productifs.** Ces prêts montrent des signes de détérioration de la capacité de remboursement des débiteurs. La provision pour pertes sur prêt a été calculée pour l'ensemble du cycle de vie des prêts. Il est important de noter que les pays de cette catégorie honorent leur engagement à rembourser le FIDA aux échéances fixées.
- **Catégorie 3 – prêts improductifs.** Les emprunteurs de la catégorie 3 (Liban, République bolivarienne du Venezuela, République populaire démocratique de Corée et Yémen) ont déjà eu des arriérés. Du fait d'éléments indiquant une forte détérioration de leur solvabilité et sous l'effet des sanctions internationales, le Myanmar et le Gabon sont passés dans la catégorie 3 en 2024. Le FIDA s'entretient régulièrement avec ces pays pour favoriser un recouvrement efficace. Il convient de noter qu'en janvier 2025, le Liban a honoré l'intégralité de ses engagements financiers.

25. Le passage d'une catégorie à l'autre dépend de l'évolution du risque de crédit d'un instrument financier donné, entre le moment de sa comptabilisation initiale et la date de clôture de l'exercice. Les améliorations, de même que les dégradations, peuvent ainsi entraîner une certaine volatilité dans les soldes des provisions pour dépréciation.
26. La figure 3 présente une ventilation détaillée des pertes sur prêt attendues par catégorie pour la période 2019-2024.

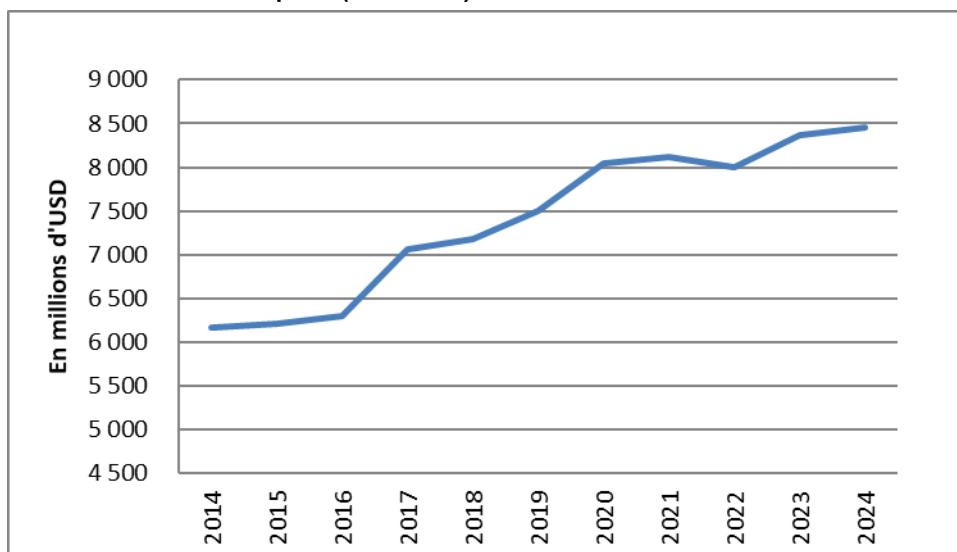
Figure 3
Pertes de crédit attendues par catégorie pour la période 2019-2024



V. Activités opérationnelles du FIDA

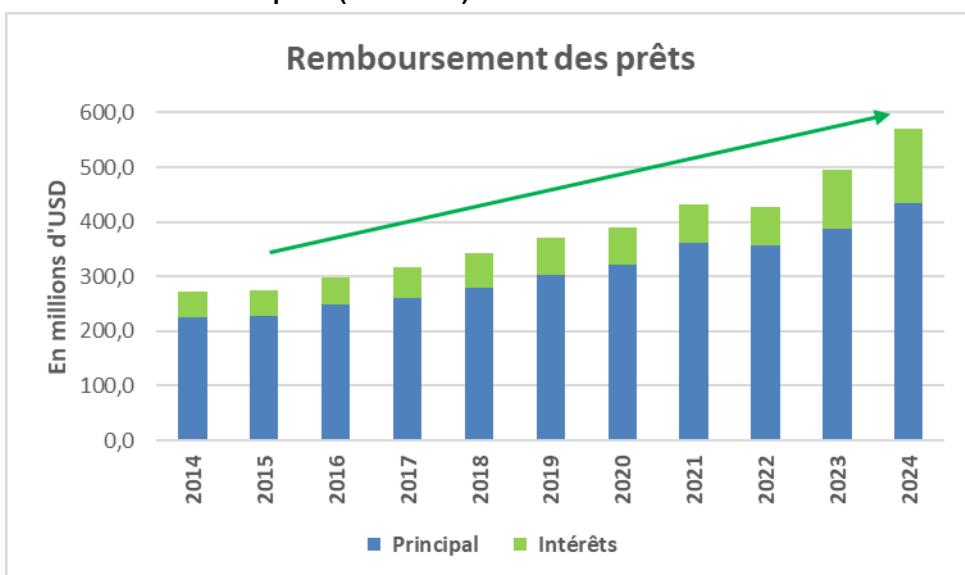
27. En 2024, le Fonds a approuvé des prêts et des dons d'un montant total de 2 053,3 millions d'USD (contre 532,4 millions d'USD en 2023). Pour plus de précisions, voir le tableau 7.
28. Le solde de l'encours des prêts augmente au fil des ans (comme le montre la figure 4 ci-après). Le FIDA accorde la majorité de ses prêts à des conditions particulièrement concessionnelles, assorties d'une période de remboursement pouvant aller jusqu'à 40 ans. Les prêts sont généralement décaissés sur une période moyenne de sept ans.

Figure 4
Solde de l'encours des prêts (2014-2024)



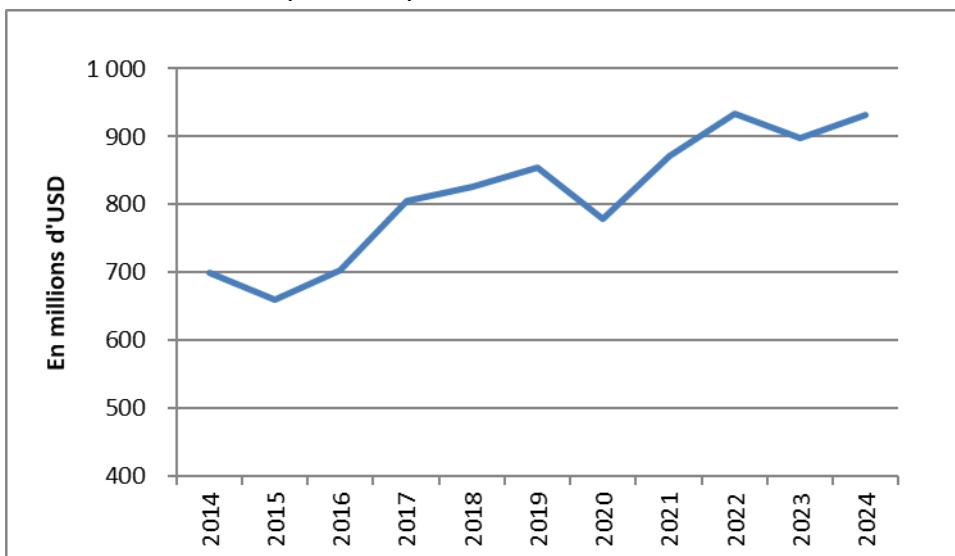
29. Au cours de l'année 2024, la tendance à la hausse des remboursements des prêts s'est poursuivie, pour atteindre un niveau record de 569,8 millions d'USD.

Figure 5
Remboursements des prêts (2014-2024)



30. Dans l'ensemble, les décaissements annuels en faveur des projets financés par le FIDA sous forme de prêts et de dons ont augmenté au fil des ans (voir la figure 6 ci-dessous).

Figure 6
Décaissements annuels (2014-2024)



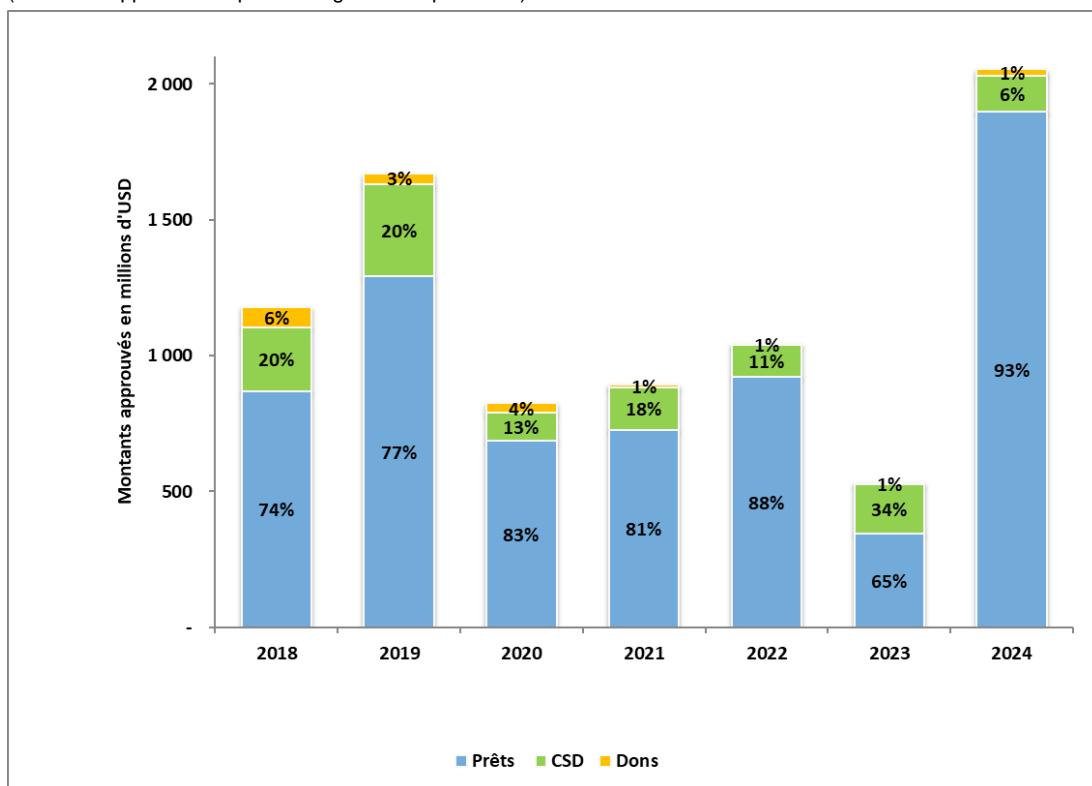
31. Le tableau 7 et la figure 7 résument les informations relatives au volume des activités opérationnelles et aux prêts approuvés par type de produit.

Tableau 7
Flux et soldes des prêts et dons
(en millions d'USD et en valeur nominale)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Prêts et dons approuvés						
Prêts	1 896,5	344,8	921,5	724,6	685,5	1 292,2
Dons aux pays fortement surendettés*	131,9	181,6	118,8	159,7	103,4	339,6
Dons	24,9	6	3,0	7,6	35,2	39,4
Total des prêts et dons approuvés	2 053,3	532,4	1 043,3	891,9	824,2	1 671,2
Encours/montants non décaissés						
Montant net de l'encours des prêts	8 450,7	8 367,3	7 997,9	8 110,6	8 049,9	7 501,4
Prêts non décaissés	4 874,9	4 014,3	4 409,8	4 476,3	4 747,3	4 527,5
Financement CSD non décaissés	830,3	887,0	887,3	965,3	1 005,1	1 061,5
Dons non décaissés	55,8	54,2	82,1	116,5	158,0	123,6
Décaissements						
Décaissements de prêts	736,5	691,4	735,5	662,8	558,4	626,0
Décaissements au titre du CSD	172,5	178,1	165,1	163,9	172,4	174,7
Décaissements de dons	21,7	28,7	33,3	44,4	47,3	54,1
Total des décaissements	930,7	898,2	933,9	871,1	778,1	854,8
Remboursements de prêts	569,8	495,5	427,8	432,6	390,5	370,5
Annulations et réductions	179,9	113,1	124,9	216,7	91,8	44,1

* Anciennement appelés « dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) ».

Figure 7
Prêts, financements CSD et dons approuvés, par année
(Montants approuvés et pourcentages correspondants)



VI. Activités de financement du FIDA

32. En février 2024, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 235/XLVII sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA. FIDA13 a pris effet en août 2024. Des instruments de contribution additionnels au titre des cycles de reconstitution du FIDA (essentiellement FIDA13) ont été reçus en 2024. En témoigne l'augmentation des fonds propres (contributions), qui ont atteint 11,2 milliards d'USD à la fin de 2024 (contre 10,4 milliards d'USD en 2023).
33. En 2024, le FIDA a encaissé un montant équivalant à 308,6 millions d'USD sous forme d'emprunts supplémentaires provenant de prêts concessionnels de partenaires et de placements privés. Au cours de l'exercice, les remboursements du principal et des intérêts des emprunts se sont chiffrés à 129,9 millions d'USD (contre 112,8 millions d'USD en 2023).
34. Fin décembre 2024, le montant total des emprunts contractés atteignait 2,4 milliards d'USD (contre 2,2 milliards d'USD en 2023). Le ratio dette/fonds propres disponibles qui en est résulté s'élevait à 31,3% (contre 29,0% à la fin de décembre 2023).

VII. Rapport du FIDA sur la prise en compte des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et de développement durable

35. Depuis 2023, le FIDA publie un rapport d'impact, conformément à son Cadre de financement du développement durable et aux principes de l'International Capital Market Association.

36. Ce rapport fournit des informations sur l'utilisation des produits, les allocations et les résultats escomptés d'un ensemble de projets financés par l'émission de quatre obligations durables en 2023 et en 2022, pour un montant total de 344 millions d'USD.
37. Ces quatre obligations durables ont été émises dans le cadre du programme d'eurobonds à moyen terme du FIDA, qui est un programme avec engagement d'affectation intégrale du produit (« use of proceeds »), puisque 100% des produits des obligations serviront à financer des projets de développement. Aussi, le FIDA n'émettra que des obligations durables.
38. Depuis 2022, le FIDA prend part, en tant que membre votant, aux principes de l'International Capital Market Association et, en tant qu'émetteur ESG, s'engage à respecter les normes et directives internationales les plus strictes telles qu'énoncées par l'International Capital Market Association, dans le but ultime de relier les marchés de capitaux mondiaux au développement rural et agricole.
39. Comme indiqué dans le rapport d'impact, grâce aux produits des obligations émises, le FIDA entend: atteindre près de 8 millions de personnes; apporter un appui ciblé à plus d'1,6 million de personnes aux fins d'une meilleure nutrition; construire ou remettre en état des infrastructures liées à l'eau sur 45 600 hectares de terre agricole; mettre en place des pratiques résilientes aux changements climatiques sur 117 317 hectares; promouvoir l'autonomisation et la prise de décisions auprès de 654 000 personnes. Tels sont quelques-uns des résultats attendus des financements.
40. Par ces actions, le FIDA contribue directement à 10 objectifs de développement durable et indirectement à 16 autres.
41. Le FIDA publie un rapport d'impact annuel illustrant de quelle manière les produits de ses obligations ont contribué à sa mission et bénéficié à la population cible de ses activités.
42. En 2024, le FIDA a pris diverses mesures pour se conformer aux normes IFRS S1 et S2 sur la durabilité; son premier rapport d'information sur la durabilité est un corollaire de ses états financiers consolidés. Ce rapport est le fruit d'un effort collégial, rendu possible grâce à l'appui proactif de plusieurs divisions et à l'implication des membres du Comité d'audit.
43. Le rapport en question fournit des informations sur les risques et les possibilités liés aux changements climatiques, tels qu'ils se présentent pour le FIDA pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2024. On y trouve des éléments d'information utiles tirés de la norme IFRS S2 (Informations à fournir en lien avec les changements climatiques) et IFRS S1 (Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité) concernant la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les mesures et les cibles.
44. Le rapport, qui se veut exhaustif, vise à fournir des informations liées aux changements climatiques. Il est fondé sur des documents déjà publiés par le FIDA, notamment le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE), le Rapport sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME) et le Rapport sur l'action climatique.

45. Pour veiller à la bonne application des normes IFRS sur la durabilité, le FIDA a adopté une approche structurée visant à:
- effectuer une analyse des lacunes pour comprendre sa position par rapport aux exigences des normes IFRS d'information sur la durabilité, et pour repérer les sujets significatifs dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur ses perspectives financières et certains éléments de sa chaîne de valeur (reportés au tableau 8);
 - réaliser une évaluation du caractère significatif des sujets et des incidences, risques et possibilités qui s'y rapportent;
 - recenser les indicateurs et les cibles permettant de mesurer les risques et les possibilités qui revêtent un caractère significatif (s'ils n'ont pas déjà été établis);
 - élaborer un plan pluriannuel aux fins de la communication d'informations sur la durabilité et des contrôles connexes sur la présentation des informations ESG;
 - mesurer les risques et possibilités ayant un caractère significatif en matière de durabilité au cours de l'année;
 - présenter le rapport d'information relatif à la durabilité, fondé sur les normes IFRS, en y incluant des informations sur la gouvernance, les stratégies, la modalité de gestion des risques, les indicateurs et les cibles associés à chaque sujet significatif, en complément des états financiers consolidés;
 - veiller au respect des meilleures normes en vigueur dans le secteur grâce à une participation proactive aux forums des institutions financières internationales et à un partenariat étroit avec la Fondation IFRS.

46. Les sujets pertinents ont été résumés en 17 « sujets des informations à fournir »² liés à la durabilité, comme indiqué dans le tableau 8 ci-après.

Tableau 8

N°	INFORMATIONS À FOURNIR LIÉES À LA DURABILITÉ SUJETS RETENUS ³	Catégorie ESG ⁴	Composante de la chaîne de valeur ⁵
1	Adaptation aux changements climatiques	E	Activités en interne et opérations en aval
2	Atténuation des changements climatiques	E	Activités en interne et opérations en aval
3	Biodiversité	E	Activités en interne et opérations en aval
4	Eau	E et S	Activités en interne et opérations en aval
5	Déchets	E	Activités en interne et opérations en aval
6	Pollution	E	Activités en interne et opérations en aval
7	Finance durable	E et S	Ensemble de la chaîne de valeur ⁶
8	Inclusion financière et accès aux marchés	S	Opérations en aval
9	Réinstallation	S	Opérations en aval
10	Diversité, équité et inclusion	S	Activités en interne et opérations en aval
11	Conditions de travail – au sein du personnel du FIDA	S	Activités en interne
12	Conditions de travail – dans la chaîne de valeur	S	Opérations en aval
13	Droits économiques, sociaux et culturels des communautés	S	Opérations en aval
14	Droits des bénéficiaires et des utilisateurs finaux	S	Opérations en aval
15	Intégration des facteurs ESG dans l'analyse de crédit et les investissements	G	Activités en interne
16	Éthique des affaires	G	Activités en interne et opérations en aval
17	Sécurité des données	S et G	Ensemble de la chaîne de valeur

² Le rapport détaille les 17 sujets retenus dans un souci d'exhaustivité de l'évaluation du caractère significatif. Toutefois, ne sont concernées que les informations à fournir sur les risques et les possibilités liés aux changements climatiques telles qu'elles sont décrites dans la norme IFRS S2.

³ Selon les normes IFRS S1 et S2, on entend par « sujet des informations à fournir » une possibilité ou un risque particulier lié à la durabilité qui découle des activités menées par les entités d'un secteur d'activité donné, tel qu'il est mentionné dans une norme d'information IFRS sur la durabilité ou une norme du Sustainability Accounting Standards Board.

⁴ Les catégories ESG servent à regrouper dans le rapport tous les sujets liés à la durabilité. D'autres types de catégories sont prévus dans les différents cadres de présentation des informations sur la durabilité et divers documents d'orientation.

⁵ Pour en savoir plus, voir la section 5.1 sur le modèle opérationnel et la chaîne de valeur du FIDA. Selon la norme IFRS S1, la chaîne de valeur englobe les interactions, les ressources et les relations auxquelles l'entité a recours et sur lesquelles elle s'appuie tout au long du cycle de création de ses produits et services (conception, livraison, consommation et fin de vie), y compris celles qui se rattachent au fonctionnement de l'entité. Les risques et les possibilités liés à la durabilité peuvent survenir à tous les niveaux de la chaîne de valeur, ce qui peut avoir des répercussions financières potentielles ou réelles sur l'organisation.

⁶ L'ensemble de la chaîne de valeur comprend les activités en amont, les activités en interne et les opérations en aval.

47. Parmi ces 17 sujets, l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation des changements climatiques, la biodiversité, l'eau, les déchets, la pollution et la finance durable ont été jugés liés à l'environnement, au climat et à la biodiversité.
48. Conformément aux meilleures pratiques et aux exigences de la norme IFRS d'information sur la durabilité, le FIDA a mis en relation les sujets pertinents avec les impacts, risques et possibilités liés à la durabilité dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils se répercutent sur ses opérations et ses perspectives financières. L'étude a été approfondie et comprenait également une évaluation du caractère significatif de chaque sujet subsidiaire.
49. Les parties prenantes concernées ont participé à l'inventaire et à l'évaluation des sujets liés à la durabilité et des impacts, risques et possibilités. Il s'agissait notamment d'interagir avec les parties prenantes internes spécialistes du domaine et avec les parties prenantes externes, notamment les membres du Comité d'audit du FIDA – d'où l'implication des États membres du FIDA. Des seuils ont été établis pour chaque impact, risque et possibilité. Ils ont été calculés à partir des notes moyennes attribuées à chacun d'entre eux. Tout impact, risque ou possibilité dont la note est supérieure ou égale à ces seuils a été jugé susceptible de revêtir un caractère significatif pour le FIDA.

VIII. États financiers concernant uniquement le FIDA

50. L'analyse ci-après concerne les appendices et notes associées pertinents (appendice D) des états financiers consolidés.

A. Bilan (appendice A)

Actif

51. **Liquidités et placements.** Le montant des liquidités et du portefeuille de placements, y compris les sommes à recevoir et à payer, a augmenté en 2024 pour atteindre environ 1,8 milliard d'USD (contre 1,6 milliard d'USD en 2023). Cette évolution cadre avec les scénarios de reconstitution des ressources retenus et la Politique de liquidité. Des informations détaillées figurent dans le Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2024.
52. **Instruments de contribution à recevoir et billets à ordre à encaisser.** Le montant net des sommes à recevoir a augmenté pour s'établir à 666 millions d'USD à la fin de 2024 (contre 326,3 millions d'USD à la fin de 2023). Cette évolution coïncide avec les cycles de FIDA12 et de FIDA13.
53. **Encours des prêts.** L'encours des prêts, déduction faite de la provision cumulée pour dépréciation des prêts et de la provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE, a atteint un total de 8,5 milliards d'USD en 2024 (contre 8,4 milliards d'USD en 2023). Cette augmentation s'explique par l'effet net des décaissements supplémentaires, des remboursements de prêts, des variations de change et de l'évolution de la provision pour dépréciation des prêts (voir le tableau 8 ci-après).

Tableau 9

Encours des prêts

(en millions d'USD)

	2024	2023
Encours des prêts (principal)	8 648,7	8 601,1
Intérêts à recevoir	37,5	42,2
Encours des prêts en valeur nominale*	8 686,2	8 643,3
Provision cumulée pour dépréciation des prêts**	(147,3)	(174,6)
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(88,2)	(101,4)
Montant net de l'encours des prêts	8 450,7	8 367,3

* Soldes au 31 décembre.

** Solde correspondant aux pertes sur prêt attendues et à l'allégement de la dette d'Haïti.

54. **Provision pour dépréciation des prêts.** Comme indiqué ci-dessus, la provision est calculée conformément à la norme IFRS 9. Les pertes pour dépréciation des prêts s'élevaient à 147,3 millions d'USD fin 2024 (contre 174,6 millions d'USD en 2023) et correspondaient à une provision pour pertes sur prêt attendues de 139,2 millions d'USD et à une provision de 8,1 millions d'USD au titre de l'allégement de la dette d'Haïti devant être absorbé par le FIDA.
55. **Provision au titre de l'Initiative PPTE.** En 2024, le FIDA a pu accorder à la Somalie un allégement intégral de sa dette, effaçant ainsi tous les arriérés historiques. La provision au titre de l'Initiative PPTE a été ramenée à 88,2 millions d'USD (contre 101,4 millions d'USD en 2023). Le FIDA participe à l'Initiative PPTE depuis 1997 (voir l'appendice I des états financiers). Le montant total des allégements de dette consentis à ce jour s'élève à 497,9 millions d'USD, dont 388,4 millions d'USD au titre du principal et 109,5 millions d'USD au titre des intérêts.

Passif et fonds propres

56. **Passif lié à l'emprunt.** Fin décembre 2024, le passif lié à l'emprunt s'élevait à 2 443,1 millions d'USD (contre 2 249,7 millions d'USD en 2023).
57. **Contributions.** Le tableau 10 ci-après fournit des informations essentielles sur l'état de FIDA12 et sur l'état de FIDA13 pour les exercices clos aux 31 décembre 2024 et 2023.

Tableau 10

Principaux flux de contribution

(en millions d'USD et aux taux de change de la reconstitution des ressources)

<i>FIDA12*</i>	2024	2023
Annances de contribution		
Annances de contributions aux ressources ordinaires (A)	1 281,6	1 280,3
Instruments de contribution reçus (B)	1 262,3	1 189,1
Contributions annoncées mais non versées (A)-(B)		
	19,2	91,2
Total des versements reçus	1 260,2	882,7
 <i>FIDA13**</i>		
Annances de contribution		
Ressources ordinaires	1 359,7	1 126,5
Contributions additionnelles de base pour le climat	51,3	34,1
Montant cumulé des contributions annoncées à ce jour (A)		
	1 410,9	1 160,6
Instruments de contribution reçus (B)	908,5	1,1
Contributions annoncées mais non versées (A)-(B)		
	502,4	1 159,5
Total des versements reçus	121,7	1,1

* En février 2021, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 219/XLIV relative à la Douzième reconstitution des ressources du FIDA.

* En février 2024, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 235/XLVII relative à la Treizième reconstitution des ressources du FIDA.

58. Un état détaillé des contributions des États membres est présenté à l'appendice G des états financiers consolidés.

B. État du résultat global (appendice B)

Recettes

59. Le produit des intérêts et commissions de service perçus sur les prêts s'est chiffré à 131,7 millions d'USD en 2024 (contre 123,6 millions d'USD en 2023).
60. Le produit des liquidités et des placements a augmenté, atteignant 89,1 millions d'USD (contre 79,6 millions d'USD en 2023).

Dépenses

61. Les dépenses enregistrées en 2024 comprennent les dépenses engagées au titre du budget administratif de l'exercice et financées au moyen de fonds reportés des exercices précédents, ainsi que les dépenses afférentes au Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA et les dépenses annuelles du Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS) du Fonds. Le tableau 10 met en comparaison les dépenses engagées en 2024 et en 2023 (voir appendice B).

Tableau 11
Frais de fonctionnement
(en millions d'USD)

Frais de fonctionnement	2024	2023	Variation +(-)
Traitements et indemnités du personnel			
Traitements et indemnités de poste	73,9	67,2	6,7
Autres indemnités*	46,5	42,9	3,6
Total partiel	120,4	110,1	10,3
Dépenses administratives courantes	32,2	31,7	0,5
Frais de consultants et dépenses non liées au personnel	49,7	52,7	(3,0)
Coûts directs d'investissement	4,4	1,6	2,8
Total	206,7	196,1	10,6
Dotation aux amortissements	12,8	12,4	0,4

* Ces montants comprennent notamment les pensions de retraite, les indemnités de rapatriement et de cessation de service, et les indemnités pour frais d'études.

62. Les montants ci-dessus comprennent les dépenses financées par d'autres sources, soit 18,4 millions d'USD (14,1 millions d'USD en 2023). Ces fonds concernent principalement les dépenses remboursables par le Gouvernement italien (10,1 millions d'USD en 2024, contre 8,4 millions d'USD en 2023), dont la contrepartie est inscrite en recettes.
63. Les soldes ci-dessus comprennent également les dépenses relatives au personnel local des bureaux de pays du FIDA, d'un montant total de 9,0 millions d'USD en 2024 (7,5 millions d'USD en 2023), ainsi que les frais de fonctionnement des bureaux et les dépenses relatives aux consultants, qui s'élèvent à 4,7 millions d'USD (contre 4,7 millions d'USD en 2023). L'administration des bureaux de pays est assurée par l'intermédiaire des accords de niveaux de services avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial.
64. **Traitements et indemnités du personnel.** Les dépenses liées à la rémunération du personnel et aux indemnités de poste ont augmenté pour atteindre 120,4 millions d'USD (contre environ 110,1 millions d'USD en 2023). Cette hausse résulte de l'augmentation du nombre de postes équivalents temps plein en 2024 destinée à couvrir les postes vacants.
65. **Dépenses administratives courantes et amortissement.** En 2024, les dépenses administratives courantes ont augmenté pour s'établir à 32,2 millions d'USD, contre 31,7 millions d'USD en 2022. Les amortissements sont restés stables à environ 12,8 millions d'USD.

66. **Frais de consultants et dépenses non liées au personnel.** La baisse du montant correspondant à ce poste, passé de 52,7 millions d'USD en 2023 à 49,7 millions d'USD en 2024, s'explique par la réduction du volume de prestations fournies par les consultants et par d'autres organisations.
67. **Variations de change.** Une analyse détaillée figure aux paragraphes 18 à 20 ci-dessus.
68. **Plan d'assurance maladie après la cessation de service.** En 2024, comme les années précédentes, le FIDA a engagé un actuarien indépendant pour procéder à une évaluation de l'AMACS. La méthode d'évaluation utilisée était cohérente avec celle de l'exercice précédent et les hypothèses retenues reflétaient les conditions en vigueur sur le marché. Selon l'évaluation actuarielle de l'AMACS 2024, le passif s'élève à 104,7 millions d'USD fin 2024 (contre 109,1 millions d'USD fin 2023). En 2024, le FIDA a enregistré, pour les prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, une charge d'un montant net de 3,2 millions d'USD (intérêts et coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice). Il en résulte un gain actuariel net latent de 7,6 millions d'USD (contre une perte actuarielle latente de 1,4 million d'USD en 2023). Cette évolution des engagements est principalement due aux conditions en vigueur sur le marché, qui ont également eu une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation de 2024, à savoir 4,3% pour le personnel recruté sur le plan international et 5,6% pour le personnel recruté sur le plan national (contre respectivement 3,9% et 4,9% en 2022).

État de la variation des bénéfices non distribués (appendice B1)

69. Le solde du déficit cumulé correspond au cumul des résultats financiers annuels découlant des opérations et des effets des variations de change, principalement parce que les soldes des prêts libellés en DTS ont été convertis en dollar des États-Unis, monnaie utilisée dans les documents d'information financière du FIDA. Ce solde est passé de -2,5 milliards d'USD à la fin de 2023 à -3,0 milliards d'USD à la fin de 2024. La perte annuelle totale globale de 456,0 millions d'USD enregistrée en 2024 a été prise en compte dans le solde des bénéfices non distribués susmentionnés.
70. La perte nette de 456,0 millions d'USD enregistrée en 2024 comprend: des recettes de 239,6 millions d'USD, des pertes de change latentes de 209,9 millions d'USD et des dépenses au titre des dons de 186,4 millions d'USD; des frais de fonctionnement (personnel, services de consultants et dépenses relatives aux fournisseurs) de 206,7 millions d'USD; des charges d'intérêt de 96,2 millions d'USD, des gains actuariels de 7,6 millions d'USD et une reprise d'autres provisions pour dépréciation des prêts et dépenses au titre de l'Initiative PPTE pour un montant excédentaire de 27,9 millions d'USD; d'autres dépenses d'un montant de 31,9 millions d'USD.
71. Conformément aux exigences des normes IFRS, la Réserve générale représente l'affectation des bénéfices non distribués. Entre 1980 et 1994, le Conseil d'administration a approuvé plusieurs transferts, qui ont porté la Réserve générale à son niveau actuel de 95 millions d'USD.
72. Les aspects à prendre en compte pour l'évaluation des transferts annuels à la Réserve générale sont les suivants: le solde global de l'excédent ou du déficit cumulé; les facteurs sous-jacents du résultat annuel net ou de la perte annuelle nette, en particulier les soldes des pertes et gains latents⁷.

⁷ L'article XIII du Règlement financier du FIDA dispose que « le Conseil d'administration fixe le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds dans le contexte de l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds ».

73. Sachant que le FIDA affichait une perte globale nette de 456,0 millions d'USD et que le montant des bénéfices nets non distribués demeurait négatif (de l'ordre de 3,0 milliards d'USD) fin 2024, il n'était pas recommandé de procéder à un transfert à la Réserve générale à la fin de 2024.

C. État du résultat global ajusté

74. Un état du résultat global ajusté, donnant des informations détaillées compte tenu des particularités du modèle opérationnel du Fonds sur lesquelles les estimations comptables n'ont pas d'incidence, est présenté afin de mieux rendre compte des résultats annuels du FIDA. Il ne s'agit pas d'un état conforme aux normes IFRS, mais plutôt d'un rapport de gestion.

75. L'état du résultat global du FIDA est ajusté pour exclure les éléments suivants:

- **Financement du développement.** Il s'agit des dépenses au titre des dons accordés (principalement à des pays endettés) dans le cadre de l'Initiative PPTE. D'un point de vue comptable, ces éléments sont traités comme des dépenses, alors qu'ils sont directement financés par les contributions à la reconstitution des ressources (fonds propres).
- **Gains et pertes résultant de l'évolution des taux de change.** Le FIDA réalise ses opérations dans plusieurs monnaies. Les fluctuations du dollar des États-Unis par rapport à d'autres monnaies et, en particulier, du taux de change du DTS ont longtemps été source de volatilité dans les comptes du FIDA. La conversion de la valeur des éléments en question en dollar des États-Unis à des fins d'information a invariablement généré des mouvements de change qui apparaissent comme des pertes ou des gains latents dans l'état du résultat global du FIDA, sans nécessairement représenter un risque financier.
- **Gains/pertes actuariels du régime de prestations après cessation de services.** Le FIDA a créé un fonds fiduciaire pour mettre de côté les actifs nécessaires pour financer le régime de prestations postérieures à l'emploi. Les actifs détenus par le fonds fiduciaire sont suffisants pour couvrir les engagements en termes actuariels.

76. Le résultat ajusté du FIDA pour 2024 était de -96,7 millions d'USD (contre -72,8 millions d'USD en 2023). L'exercice 2024 s'est caractérisé par une hausse du produit des prêts, partiellement compensée par une augmentation des charges d'intérêt sur les emprunts contractés.

Tableau 12
État du résultat global ajusté
(en milliers d'USD)

	2024	2023
Recettes		
Produit des prêts	131 729	123 572
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	89 060	79 633
Autres recettes	18 794	18 168
Total des recettes	239 584	221 375
Frais de fonctionnement	(208 105)	(194 922)
Charges d'intérêt relatives au passif financier et contrats de location	(96 179)	(77 507)
Dotation aux amortissements	(12 802)	(12 428)
Total des dépenses	(317 086)	(284 857)
Comptabilité de couverture – (perte)/profit	(19 160)	(9 281)
(Perte)/profit net(te) (a)	(96 662)	(72 763)
Rapprochement avec l'état du résultat global ajusté		
Frais de fonctionnement imputés au titre du Mécanisme du FIDA pour l'action climatique	1 428	(1 168)
Dépenses au titre des dons	(186 416)	(183 247)
Initiative PPTE – dépenses/gains	8 120	6 875
Provision pour dépréciation des prêts	19 785	(22 007)
Variation de la provision au titre des prestations de l'AMACS	7 629	(1 361)
Variations de change	(209 894)	42 494
Total partiel des éléments de rapprochement (b)	(359 348)	(158 414)
Total des éléments du résultat global – produit/(pertes) (a+b)	(456 010)	(231 177)

D. État des flux de trésorerie – FIDA seulement (appendice C)

77. L'appendice C présente les variations de la trésorerie et des placements non soumis à restriction figurant au bilan.
78. Les décaissements au titre des dons du FIDA sont tombés à 21,7 millions d'USD (contre 28,7 millions d'USD en 2023).
79. Les décaissements en faveur des pays fortement surendettés (anciennement CSD) se sont élevés à 172,5 millions d'USD en 2024 (contre 178,1 millions d'USD en 2023).
80. Les décaissements au titre des prêts du FIDA ont représenté 736,6 millions d'USD en 2024 (contre 691,4 millions d'USD en 2023).
81. En 2024, le FIDA a encaissé des emprunts supplémentaires, dont des prêts concessionnels de partenaires pour un total de 308,6 millions d'USD (contre 360,2 millions d'USD en 2023). Au cours de l'exercice, le Fonds a remboursé le principal et les intérêts de ses emprunts à hauteur de 129,9 millions d'USD (112,8 millions d'USD en 2023).
82. Les versements en espèces et les tirages sur billets à ordre au titre des contributions aux reconstitutions des ressources ont totalisé 521,5 millions d'USD en 2024 (contre 412,5 millions d'USD en 2023).
83. Les contributions autres que celles destinées aux reconstitutions des ressources ont atteint un montant total de 18,5 millions d'USD en 2024 (contre 13,9 millions d'USD en 2023).

IX. Contrôle interne de l'information financière et gouvernance des risques

84. Depuis 2011, le FIDA inclut dans ses états financiers une déclaration de la direction sur l'efficacité du cadre de contrôle interne de l'information financière du Fonds. Une attestation du commissaire aux comptes (PricewaterhouseCoopers) concernant la fiabilité de la déclaration de la direction est également incluse depuis 2012.
85. Le FIDA considère que le référentiel adopté en 2013 par le Comité des organisations coparrainantes de la Commission Treadway peut servir de base à la méthode utilisée par la direction pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.
86. L'utilisation par la direction de ce référentiel de contrôle interne pour les autoévaluations témoigne de la détermination du FIDA à assurer l'efficacité des contrôles internes. Cette posture vigilante place le FIDA au niveau des meilleures pratiques dans ce domaine et fournit un tableau complet des processus qui, au FIDA, sous-tendent la préparation des états financiers et la mise en œuvre de contrôles internes sur les transactions ayant une incidence sur les états financiers.
87. Les contrôles internes de l'information financière font chaque année l'objet d'un audit interne et externe destiné à en vérifier l'efficacité. Les tests reposent sur 34 flux de processus répartis dans cinq divisions et donnent lieu au recensement de 80 contrôles clés.
88. En 2024, le FIDA a continué de renforcer ses activités de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que le contrôle des sanctions et les mesures connexes d'atténuation des risques afin de réduire les risques qui pourraient nuire gravement à sa réputation, entraîner des pertes financières ou engager sa responsabilité juridique. Le FIDA a également adopté des mesures de protection des données personnelles, s'alignant ainsi de manière globale sur les meilleures pratiques du secteur.
89. Enfin, la gestion fiduciaire et la gestion des risques ont été consolidées durant l'année du fait de la Politique de gestion globale des risques et de l'Exposé de l'appétence pour le risque au FIDA approuvés, qui sont désormais appliqués par les nouveaux comités techniques de gouvernance des risques.

Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service

Le présent document fournit aux représentantes et représentants au Conseil d'administration des informations sur la situation des arriérés (plus de 75 jours) au 31 décembre 2024.

Tableau 1
Évolution d'une année sur l'autre des arriérés de paiement, par région
(au 31 décembre 2024)

Région	Nombre de prêts	En milliers d'USD			Pourcentage
		Principal	Intérêts et commissions de service	Total des arriérés	
Afrique de l'Ouest et du Centre					
Au 31 décembre 2023	32	3 843	1 058	4 900	5%
Au 31 décembre 2024	33	3 288	983	4 271	4%
Afrique orientale et australie					
Au 31 décembre 2023	1	311	32	343	0%
Au 31 décembre 2024	3	568	100	668	1%
Asie et Pacifique					
Au 31 décembre 2023	3	24 824	4 530	29 355	28%
Au 31 décembre 2024	5	26 829	5 106	31 936	29%
Amérique latine et Caraïbes					
Au 31 décembre 2023	7	5 288	1 581	6 869	6%
Au 31 décembre 2024	8	6 699	2 509	9 208	8%
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe					
Au 31 décembre 2023	39	51 947	13 155	65 102	61%
Au 31 décembre 2024	39	53 405	10 464	63 869	58%
Total (toutes régions confondues)					
Au 31 décembre 2023	82	86 213	20 356	106 569	
Au 31 décembre 2024	87	90 789	19 162	109 952	

Note: Les chiffres de 2023 ont été retraités du fait de l'application du seuil de minimis établi.